

**COMMUNIQUE
POUR DIFFUSION IMMEDIATE
CODE : PQ300**

**Budget du Québec 2014-2015 :
Absence de mesures d'appui et de transition**

L'Association souhaitait des dispositions incitatives favorisant l'exploration

ROUYN-NORANDA, QUÉBEC - 20 février 2014 - L'Association de l'exploration minière du Québec (AEMQ) demeure sur ses attentes relativement aux orientations budgétaires annoncées aujourd'hui par le gouvernement du Québec. L'Association rappelle que la filière minérale québécoise traverse une sévère crise qui se traduit par des fluctuations des prix des métaux, des hausses de coûts et une baisse dramatique des capitaux disponibles, mettant ainsi en péril la croissance future de la filière.

L'AEMQ constate que le gouvernement n'offre pas de nouveaux incitatifs pouvant soutenir le développement des entreprises du secteur. « *Notre Association est déçue de ne pas retrouver des dispositions pouvant compenser, même transitoirement, les effets négatifs cumulés d'un contexte économique défavorable. Ce contexte défavorable nous fait craindre pour le niveau d'emploi du secteur dans nos principales régions ressources* », a déclaré monsieur Philippe Cloutier, géologue et président du conseil d'administration de l'Association.

L'AEMQ remarque que le gouvernement exprime, dans son plan budgétaire, de bonnes intentions qui ne se traduisent pas dans l'immédiat par des mesures concrètes. De plus, Québec annonce des modifications substantielles aux frais de renouvellement des droits miniers au moment où plusieurs sociétés parviennent à peine à soutenir leurs coûts essentiels. « *L'introduction d'une augmentation des frais de renouvellement de nos titres arrive à un moment où nos sociétés d'exploration possèdent beaucoup moins de liquidités et doivent sabrer dans leurs dépenses d'exploration* », a déclaré Mme Valérie Fillion, directrice générale de l'AEMQ.

L'Association compte poursuivre ses échanges avec le gouvernement en vue de développer un cadre fiscal et règlementaire favorisant le développement de la filière québécoise.

À PROPOS DE L'ASSOCIATION DE L'EXPLORATION MINIÈRE DU QUÉBEC (AEMQ)

L'AEMQ est une association professionnelle et industrielle représentant les intervenants œuvrant dans le domaine de l'exploration minière au Québec. Fondée en 1975 l'Association a comme mission d'accroître l'intensité de l'exploration et d'appuyer le développement de l'entrepreneuriat minier québécois. Elle rassemble près de 2000 membres individuels ainsi que plus de 250 membres corporatifs issus de la filière minérale québécoise. Elle est dirigée par un conseil d'administration de vingt personnes issues des différentes composantes de l'exploration minière.

-30-

SOURCE :

MARIE-FRANCE BEAUDRY

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS ET DES RELATIONS PUBLIQUES

TEL. : 819 762-1599 POSTE 225



**COMMUNIQUE
POUR DIFFUSION IMMEDIATE
CODE : PQ300**

CEL. : 819 277-3863

MFBEAUDRY@AEMQ.ORG

WWW.AEMQ.ORG

132, AVENUE DU LAC, BUREAU 203, ROUYN-NORANDA (QUEBEC), J9X 4N5